

Lauriane STROCK
Expert-comptable,
Commissaire aux comptes
associée.

Thibaud GRENARD
Expert-comptable.

oïkos

La Maison des Centres Socioculturels de Belfort

10 Rue de Londres

90 000 BELFORT

SIREN 823 307 954

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Mesdames, Messieurs les Adhérents de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association « OÏKOS » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Les conventions de financement : Validation du respect des objectifs demandés dans le cadre de ces conventions et contrôle de la période de rattachement des produits et charges associés ;
- Le suivi des créances : valider le traitement des créances des usagers ;

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Adhérents de l'Association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 10 juillet 2025.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Belfort, le 28 juin 2025

Le Commissaire aux Comptes

EXCO NAXIS

Madame Lauriane STROCK



BILAN

Consolidation avec établissement BARRES ET MONT,BELFORT NORD,GLACIS,JACQUES
BREL,MARIN-MOSKOVITZ,PEPINIERE,RESIDENCES
Edition détaillée

Actif	Du 01/01/2024 au 31/12/2024			31.12.2023
	Brut	Amort	Net	Total
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	34 112.81	27 860.73	6 252.08	
FRAIS D'ETABLISSEMENTS				
FRAIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL				
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT				
CONCES. BREVETS LICENCES MARQUES	34 112.81	27 860.73	6 252.08	
205300 Logiciels	34 112.81		34 112.81	27 891.81
280530 Amortissements des logiciels		27 860.73	-27 860.73	-27 891.81
DROIT AU BAIL				
AUTRES				
AVANCES ET ACOMPTES				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	322 915.60	256 407.51	66 508.09	89 958.39
TERRAINS		814.24	-814.24	-162.49
281200 Agencement, aménagement terrain		814.24	-814.24	-162.49
CONSTRUCTIONS SUR SOL PROPRE				
CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI				
INSTALLATION TECHNIQUE MATERIEL ET OUTILLAGE	163 849.19	122 374.28	41 474.91	40 975.38
215000 Matériel d'activités	133 735.21		133 735.21	130 114.82
215410 Matériel de cuisine	30 113.98		30 113.98	30 113.98
281500 Amort. du matériel d'activités		93 980.78	-93 980.78	-93 877.79
281541 Amort du matériel de cuisine		28 393.50	-28 393.50	-25 375.63
AUTRES	159 066.41	133 218.99	25 847.42	49 145.50
218100 Inst.générale et amgts divers	33 580.23		33 580.23	33 580.23
218300 Mat.de bureau et informatique	78 525.72		78 525.72	79 871.66
218400 Mobilier de bureau	37 113.04		37 113.04	43 172.33
218500 Electroménager	9 847.42		9 847.42	9 847.42
281810 Amort.inst générale et amgts divers		13 961.29	-13 961.29	-7 396.43
281830 Amort.mat de bureau & informat		76 779.66	-76 779.66	-62 468.56
281840 Amort. mobilier de bureau		35 277.28	-35 277.28	-41 330.19
281850 Amort. sur électroménager		7 200.76	-7 200.76	-6 130.96
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS				
AVANCES ET ACOMPTES				
IMMOBILISATIONS GREVEES DE DROITS				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
PARTICIPATIONS				
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
AUTRES TITRES IMMOBILISES				
PRETS				
AUTRES				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (1)	357 028.41	284 268.24	72 760.17	89 958.39
STOCKS ET ENCOURS				
MATIERES PREMIERES & AUTRES APPROVISIONNEMENTS				
EN COURS DE PRODUCTION				
PRODUITS INTERMEDIAIRES				
MARCHANDISES				
FOURNISSEURS AVANCES ET ACOMPTES VERSES/COMMANDES				
CREANCES	348 206.87		348 206.87	365 275.84
CREANCES USAGERS ET COMPTES RATTACHES	17 592.56		17 592.56	16 318.01
411000 Usagers - Collectif Clients	17 592.56		17 592.56	16 318.01
AUTRES	330 614.31		330 614.31	348 957.83
421002 Salaires à régulariser	800.35		800.35	800.35
425200 Acomptes au Personnel	-296.52		-296.52	

BILAN

Actif	Du 01/01/2024 au 31/12/2024			31.12.2023
	Brut	Amort	Net	Total
438700 Produits à recevoir	2 040.00		2 040.00	
441000 État - Subventions et aides à recevoir	2 000.00		2 000.00	
441100 ETAT	25 490.00		25 490.00	18 022.00
441200 VILLE				15 280.00
441300 CAF	289 566.94		289 566.94	309 721.48
441400 REGION	3 000.00		3 000.00	
448700 Produits à recevoir				3 307.00
467100 Aide CAF ATL	739.00		739.00	1 827.00
468700 Produits divers à recevoir	7 274.54		7 274.54	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
DISPONIBILITES	671 540.29		671 540.29	812 316.03
511000 Encaissement chèque	1 419.66		1 419.66	2 082.76
511100 Encaissement ancv				120.00
512100 CAISSE D'EPARGNE SIEGE	116 140.13		116 140.13	66 558.53
512103 CAISSE D'EPARGNE CSL ASSOCIATION	289 268.63		289 268.63	582 354.85
512104 CAISSE D'EPARGNE LIVRET A	82 177.66		82 177.66	79 784.14
512106 COMPTE A TERME	100 000.00		100 000.00	
512200 CAISSE D'EPARGNE BARRES ET MONT	11 578.59		11 578.59	9 487.66
512300 CAISSE D'EPARGNE BELFORT NORD	9 300.40		9 300.40	17 648.70
512400 CAISSE D'EPARGNE PEPINIERE	18 542.90		18 542.90	11 322.91
512500 CAISSE D'EPARGNE RESIDENCES	9 119.30		9 119.30	7 534.52
512600 CAISSE D'EPARGNE GLACIS	9 227.92		9 227.92	10 408.67
512700 CAISSE EPARGNE JACQUES BREL	6 617.64		6 617.64	8 570.82
512800 CAISSE D'EPARGNE JEAN JAURES	18 788.76		18 788.76	12 143.22
530100 CAISSE SIEGE	21.37		21.37	196.09
530200 CAISSE BARRES ET MONT	1 195.84		1 195.84	90.37
530300 CAISSE BELFORT NORD	522.34		522.34	407.12
530301 CAISSE CCSBN JEUNES	50.00		50.00	50.00
530400 CAISSE PEPINIERE	282.98		282.98	325.22
530500 CAISSE RESIDENCES	463.17		463.17	464.63
530501 CAISSE ESPACE CAFE RESIDENCES	120.00		120.00	120.00
530600 CAISSE GLACIS	382.01		382.01	470.28
530601 CAISSE GLACIS RELAIS POSTE	85.25		85.25	85.25
530700 CAISSE JACQUES BREL	232.73		232.73	124.74
530800 CAISSE JEAN JAURES	411.41		411.41	191.23
540000 Régies d'avance et accreditifs	100.00		100.00	
540200 Régie d'avance BARRES ET MONT	-218.59		-218.59	
540300 Régie d'avance BELFORT NORD	-2 091.89		-2 091.89	
540400 Régie d'avance PEPINIERE	-53.00		-53.00	
540500 Régie d'avance RESIDENCES	26.24		26.24	
540600 Régie d'avance GLACIS	-443.40		-443.40	64.62
540700 Régie d'avance JACQUES BREL	-360.07		-360.07	
540800 Régie d'avance JEAN JAURES	-2 362.69		-2 362.69	-1.30
580000 Virements internes	995.00		995.00	1 711.00
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				949.83
486000 Charges constatées d'avance				949.83
TOTAL ACTIF CIRCULANT (2)	1 019 747.16		1 019 747.16	1 178 541.70
CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES (3)				
PRIMES DE REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS (4)				
ECART DE CONVERSION ACTIF (5)				
TOTAL GENERAL	1 376 775.57	284 268.24	1 092 507.33	1 268 500.09

BILAN

Passif	31/12/2024 Montant	31.12.2023 Total
FONDS PROPRES		
FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE		
ECART DE REEVALUATION		
RESERVES	973 339.23	984 845.86
106800 Autres réserves	973 339.23	984 845.86
REPORT A NOUVEAU		
RESULTAT DE L'EXERCICE	-159 347.83	-11 506.63
129000 Résultat déficitaire	-159 347.83	-11 506.63
TOTAL FONDS PROPRES (1)	813 991.40	973 339.23
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE		
ECART DE REEVALUATION		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	32 684.14	34 704.08
131100 Etat	3 500.00	
131400 Ville de Belfort	29 639.42	16 639.42
131500 CAF	68 905.84	69 700.74
131800 Autres Subv.Investis.reçues	37 403.88	37 403.88
139100 Subventions d'équipement	-106 765.00	-89 039.96
PROVISIONS REGLEMENTES		
DROITS DES PROPRIETAIRES		
TOTAL AUTRES FONDS ASSOCIATIFS (2)	32 684.14	34 704.08
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (1 + 2)	846 675.54	1 008 043.31
PROVISIONS POUR RISQUES		25 000.00
151100 Provisions pour litiges		25 000.00
PROVISIONS POUR CHARGES	53 889.38	53 226.94
153000 Provisions pour pensions	53 889.38	53 226.94
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (3)	53 889.38	78 226.94
FONDS DEDIES (4)		5 465.16
196100 Fds dédiés / ressources liées/générosité		5 465.16
EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDITS		368.93
512105 CSL REGIONAL FRANCHE COMTE		368.93
EMPRUNTS ET DETTES FINANCEURS DIVERS	2 206.00	3 156.00
165000 Dépôts et cautionnements reçus	306.00	306.00
168000 Autres emprunts & dettes assim	1 900.00	2 850.00
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	6 762.52	7 532.91
419000 Usagers créditeurs	6 762.52	7 532.91
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	41 884.48	49 488.10
401000 Collectif Fournisseurs	24 659.44	9 345.82
408000 Frs factures non parvenues	17 225.04	40 142.28
DETTES FISCALES ET SOCIALES	136 239.70	116 025.90
421100 Rémunération Siège		0.06
421200 Rémunération BARRES ET MONTS	335.54	797.70
421300 Rémunération BELFORT NORD	1 427.68	306.19
421400 Rémunération PEPINIERE	126.23	319.01
421700 Rémunération JACQUES BREL		1 071.42
421800 Rémunération JEAN JAURES	1 301.60	773.95
428200 Provisions congés payés	23 039.28	31 259.52
428600 Personnel Charges à Payer	3 566.45	7 535.91
431000 URSSAF	52 805.00	33 657.55
437100 TAXE SUR SALAIRE	8 258.83	4 717.53
437200 PREVOYANCE CHORUM	5 300.65	4 176.00
437300 RETRAITES AG2R	12 458.72	8 181.78
437400 MUTUELLE ADREA	3 014.21	2 507.60
438200 Charges/congés à payer	7 400.52	7 970.29

BILAN

Passif	31/12/2024 Montant	31.12.2023 Total
438600 UNIFORMATION	14 893.00	11 227.62
442100 Prélèvement à la source	2 311.99	1 523.77
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	-3 684.00	
404000 Fournisseurs d'immobilisations	-3 684.00	
AUTRES DETTES	8 533.71	192.84
467002 Poste Glacis	445.61	
467200 Indemnités journalières Salariés	813.56	192.84
468600 Charges diverses à payer	7 274.54	
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		
TOTAL DETTES (5)	191 942.41	176 764.68
ECARTS DE CONVERSION PASSIF (6)		
TOTAL GENERAL	1 092 507.33	1 268 500.09

COMPTE DE RESULTAT

Consolidation avec établissement BARRES ET MONT,BELFORT NORD,GLACIS,JACQUES
BREL,MARIN-MOSKOVITZ,PEPINIERE,RESIDENCES
Sélection période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Toutes les écritures

Charges (ttc)	Du 01/01/2024 au 31/12/2024		31.12.2023
	Montant	Total	Total
CHARGES D'EXPLOITATION			
ACHATS DE MARCHANDISES	1 995.20		2 398.17
607000 Achat marchandises Espace Café	1 995.20		2 398.17
VARIATION DE STOCK			
ACHATS MATIERES PREMIERES AUTRES APPROVISIONNEMENTS			
VARIATION DE STOCK			
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERIEURES		516 294.82	572 181.14
SOUS-TOTAL 60	99 468.79		90 129.04
606120 Electricité et Gaz	1 381.73		1 434.29
606130 Carburant	1 107.11		2 716.08
606300 Fourm.entret./Pt équipement	26.37		
606310 Matériels ateliers et activités	24 795.58		23 661.26
606320 Petits équipements	17 971.77		3 975.22
606330 Produits entretien	2 190.71		2 781.80
606400 Fournitures administratives	7 769.30		6 193.54
606800 Autres fourmit.non stockables	217.85		161.16
606810 Produits pharmacie	121.44		743.72
606830 Alimentations, boissons	43 886.93		48 461.97
SOUS-TOTAL 61	79 794.84		121 254.07
612000 Redevance de crédit-bail	288.72		21 016.00
613500 Locations mobilières	7 397.98		27 956.04
614000 Ch.locatives et de copropriété	1 635.23		1 191.17
615000 Entretien et réparation	24.61		
615200 Entretien. & réparation	4 019.32		4 034.18
615600 Maintenance	31 862.95		32 207.59
616100 Primes assurances-multirisques	32 286.43		31 196.93
618100 Documentation générale	2 279.60		3 652.16
SOUS-TOTAL 62	337 031.19		360 798.03
621400 Personnel prêté ou détaché	3 029.00		3 502.48
622100 Commissions ANCV	97.25		141.64
622600 Honoraires	12 656.40		15 893.00
623400 Cadeaux salariés et autres	31.97		53.82
623600 Catalogues et imprimés	8 981.70		5 525.10
624800 Déplacements activités et animations	53 746.11		63 048.60
625100 Voyages et déplacement	4 795.49		3 430.23
625300 Frais de formation	1 248.76		674.19
625600 Missions	4 388.80		5 026.80
625800 Frais fonct.instances associat	3 517.93		4 097.47
626100 Affranchissements	1 173.54		2 351.52
626200 Lignes spécifiques	5 189.49		7 554.08
626300 Téléphone	26 655.20		25 739.08
627000 Services bancaires & assimilés	1 826.46		1 233.79
628100 Cotisations à des org ext	4 456.36		5 459.86
628200 Trav. & façons exécut. à l'extér	28 804.14		34 616.94
628210 Autres serv. (sorties,visites,entrées)	176 432.59		182 449.43
IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	109 528.94		105 938.36
631100 TAXE SUR SALAIRE	85 290.16		72 412.61
633300 UNIFORMATION	20 255.13		29 263.88
635800 Droits d'auteurs	3 983.65		4 261.87
SALAIRES ET TRAITEMENTS	1 514 906.54		1 316 808.19
641100 Salaires & appointements bruts			

3 104.91
EXCO
NAXIS

COMPTE DE RESULTAT

Charges (ttc)	Du 01/01/2024 au 31/12/2024		31.12.2023
	Montant	Total	Total
641110 Salaires SIEGE	139 520.00		145 541.71
641120 Salaires BARRES ET MONT	208 182.85		140 755.98
641130 Salaires BELFORT NORD	237 222.01		179 692.58
641140 Salaires PEPINIERE	212 898.83		181 969.24
641150 Salaires RESIDENCES	168 971.72		171 831.34
641160 Salaires GLACIS	157 140.48		142 618.49
641170 Salaires JACQUES BREL	195 290.07		191 262.77
641180 Salaires JEAN JAURES	175 506.12		110 267.00
641200 Congés Payés	-8 220.24		-6 166.61
641300 Primes et gratifications			2 055.37
641400 Indemnités diverses salariés	28 394.70		53 875.41
CHARGES SOCIALES	468 801.18		360 335.45
645100 URSSAF	322 279.53		238 958.41
645200 PREVOYANCE CHORUM	15 670.77		12 936.19
645300 RETRAITE AG2R	71 289.89		57 967.84
645400 MUTUELLE ADREA	16 713.80		15 636.53
647200 Charges / congés payés	-569.77		-3 785.35
647300 Subvention ASC du CSE	14 978.37		12 726.86
647500 Médecine du Travail	9 090.00		7 365.60
648000 Formation du personnel	17 139.10		15 620.00
648100 Stagiaires et service civique	2 209.49		2 909.37
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		56 063.37	57 535.30
/IMMOBILISATIONS : DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	40 510.17		30 840.76
681120 Dotations aux amorts des immo.incorpo	257.92		
681200 Dotations aux amorts des immo. corpo	40 252.25		30 840.76
/IMMOBILISATIONS : DOTATION AUX PROVISIONS			
/ACTIF CIRCULANT : DOTATION AUX PROVISIONS			25 000.00
681740 Dot amort prov rcréances clients			25 000.00
RISQUES & CHARGES : DOTATION AUX PROVISIONS	15 553.20		1 694.54
681500 Dot.aux prov.retraites	15 553.20		1 694.54
SUBVENTIONS ACCORDEES PAR L'ASSOCIATION			
AUTRES CHARGES	67 920.03		75 863.23
653000 Refacturation salariés OIKOS	62 655.41		66 969.87
654000 Pertes sur créances irrécouvr.	1 311.91		4.29
658000 Charges diverses de gestion courante	3 952.71		8 889.07
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (1)		2 735 510.08	2 491 059.84
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (2)			
CHARGES FINANCIERES			
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
INTERETS ET CHARGES ASSIMILES	2 378.00		417.00
661600 Intérêts bancaires	2 378.00		417.00
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE			
CHARGES NETTES / CESSION VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (3)		2 378.00	417.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
SUR OPERATIONS DE GESTION	1 940.63		2 000.19
671300 Dons - Libéralités			288.00
671400 Créances deven.irrecouv.ds l'ex			15.00
671800 Autres charges exceptionnelles	20.00		
672000 Charges sur exerc. antérieurs	1 920.63		1 697.19
SUR OPERATION EN CAPITAL			131.78
675000 V.N.C. Eléments d'actifs cédés			131.78
DOTATION AUX PROVISIONS REGLEMENTEES			



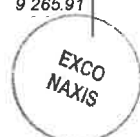
COMPTE DE RESULTAT

Charges (ttc)	Du 01/01/2024 au 31/12/2024		31.12.2023
	Montant	Total	Total
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS EXCEPTIONNELS DOTATION AUX PROVISIONS REGLEMENTEES STOCKS			
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (4)		1 940.63	2 131.97
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES (5) 689500 Engagts à réal./dons manuels			1 858.73 1 858.73
PARTICIPATION DES SALARIES AU RESULTAT (6)			
IMPOTS SUR LES SOCIETES (7)			
TOTAL DES CHARGES		2 739 828.71	2 495 467.54
SOLDE CREDITEUR = BENEFICE			
TOTAL GENERAL		2 739 828.71	2 495 467.54



COMPTE DE RESULTAT

Produits (ttc)	Du 01/01/2024 au 31/12/2024		31.12.2023
	Montant	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION			
VENTES DE MARCHANDISES	3 038.41		2 867.24
707100 Consommation Espace Café	3 038.41		2 867.24
PRODUCTION VENDUE	214 006.25		228 886.37
706100 Participation ACM	98 934.69		103 555.36
706120 CAF ATL	26 297.00		31 748.00
706200 Photocopies	2 716.56		2 380.49
706300 Autres participations	71 817.06		68 156.05
706400 Chèque ANCV	3 430.00		10 110.00
706500 VACAF	4 172.83		5 398.30
708200 Commissions sur relais poste	6 638.11		6 171.58
708800 Aut.produits activités annexes			1 366.59
SOUS-TOTAL A		217 044.66	231 753.61
PRODUCTION STOCKEE			
PRODUCTION IMMOBILISEE			
SUBVENTION D'EXPLOITATION		2 191 729.28	2 045 512.58
SOUS-TOTAL 741	308 582.82		210 820.96
741000 ETAT- Appel à projet	109 496.00		80 220.00
741100 ETAT - ASP	147 012.32		101 283.46
741300 ETAT - FONJEP	52 074.50		29 317.50
SOUS-TOTAL 742	20 300.00		
742000 REGION - Appel à projet	20 300.00		
SOUS-TOTAL 743	125 000.00		128 000.00
743000 CONSEIL DEPARTEMENTAL Fonctionnement	120 000.00		128 000.00
743100 CONSEIL DEPARTMANTAL Appel à projets	5 000.00		
SOUS-TOTAL 744	819 696.00		848 569.00
744000 VILLE Fonctionnement	762 021.00		762 021.00
744100 VILLE Appel à projet	57 675.00		86 548.00
SOUS-TOTAL 745	39 090.00		48 900.00
745000 CAF - Appel à projet	39 090.00		48 900.00
SOUS-TOTAL 746	876 445.02		805 192.62
746000 CAF - PS			7 730.35
746100 CAF PS AGC	504 210.52		421 563.78
746200 CAF PS ACF	146 338.45		133 040.26
746300 CAF PS CLAS	24 343.90		53 544.54
746400 CAF PS JEUNES	61 517.90		60 655.10
746500 CAF PS ALSH	81 064.42		70 415.24
746600 CAF PS BONUS CTG ALSH	58 969.83		58 243.35
SOUS-TOTAL 748	2 615.44		4 030.00
748100 Autres subventions	2 615.44		4 030.00
REPRISES SUR PROVISIONS TRANSFERT DE CHARGES	114 148.31		142 531.46
781500 Repr.s/prov.risques&ch.exploit	25 000.00		29 119.07
781510 Reprise provision départ en retraite	14 890.76		22 996.05
791000 Transferts de charges	74 257.55		90 416.34
COLLECTES	1 818.65		987.00
754000 Collectes et Dons	1 818.65		987.00
COTISATIONS	16 235.00		15 409.00
756000 Cotisations des Adhérents	16 235.00		15 409.00
AUTRES PRODUITS	1 459.74		9 265.91
758000 Produits divers de gestion courante	1 459.74		9 265.91



COMPTE DE RESULTAT

Produits (ttc)	Du 01/01/2024 au 31/12/2024		31.12.2023
	Montant	Total	Total
SOUS-TOTAL B		2 325 390.98	2 213 705.95
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		2 542 435.64	2 445 459.56
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (2)			
PRODUITS FINANCIERS			
DE PARTICIPATION			
D'AUTRES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET CREANCES			
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	9 676.23		11 797.94
768100 Intérêts des cptes financiers	9 676.23		11 797.94
REPRISES SUR PROVISIONS	5 465.16		
786500 Reprises sur provisions financières	5 465.16		
TRANSFERT DE CHARGES			
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE			
PRODUITS NETS / CESSON VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (3)		15 141.39	11 797.94
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
SUR OPERATIONS DE GESTION	4 383.91		7 748.86
771800 Produits except./op de gestion			2.00
772000 Produits sur exerc. antérieurs	4 383.91		7 746.86
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	18 519.94		18 954.55
777000 QP subv.invest.aff.cpte résult	18 519.94		18 954.55
REPRISES SUR PROVISIONS			
TRANSFERT DE CHARGES			
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (4)		22 903.85	26 703.41
REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS			
TOTAL DES PRODUITS		2 580 480.88	2 483 960.91
SOLDE DEBITEUR = PERTE		159 347.83	11 506.63
TOTAL GENERAL		2 739 828.71	2 495 467.54



COMPTE DE RESULTAT

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES PAR NATURE

860 Secours en nature			870 Dons en nature		
860000	Emplois des contrib.volontaires	1 245 381.45	870000	Contributions volontaires	1 245 381.45
TOTAL (860)		1 245 381.45	TOTAL (870)		1 245 381.45
Total charges contributions volontaires		1 245 381.45	Total produits contributions volontaires		1 245 381.45



ANNEXE

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 31 décembre 2024 par l'association.

Objet social

L'association OÏKOS a pour but le soutien, l'accompagnement et le développement des missions et des projets des Centres culturels et sociaux et Maisons de quartier de Belfort. Pour ce faire, l'association a pour objet de mutualiser l'ensemble des moyens, tant budgétaires que les contributions en nature, à disposition des Centres culturels et sociaux et Maisons de quartier de Belfort agréés par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Territoire de Belfort pour élaborer et mettre en œuvre leurs projets sociaux et actions.

Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

L'association OÏKOS porte sept centres culturels et sociaux et maisons de quartier de Belfort (Centre Culturel et Social Belfort Nord, Centre Culturel et Social des Résidences Bellevue, Centre Culturel et Social de La Pépinière, Centre Culturel et Social des Barres et du Mont, Maison de Quartier Gilberte Marin-Moskovitz, Maison de Quartier Jacques Brel et Maison de Quartier des Glacis du Château). Ces structures d'éducation populaire visent à développer le pouvoir d'agir de leurs usagers et le lien social dans le quartier où elles sont implantées.

Moyens mis en œuvre

L'association OÏKOS dispose de 8 sites : 7 bâtiments accueillant un centre culturel et social ou une maison de quartier, plus le siège de l'association. La plupart de ces locaux est mise à notre disposition à titre gracieux par la Ville de Belfort. En outre, l'équipe salariée de l'association OÏKOS compte actuellement 42 personnes.

Faits majeurs de l'exercice

- Agrément CAF récupéré à la MQGMM

Evénements postérieurs à la clôture

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le règlement ANC n°2018-06 s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021.

Les comptes annuels de notre entité pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC n°2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général. Ces comptes annuels ont été arrêtés le 19 mai 2022 par le Conseil d'Administration d'OÏKOS.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 092 507.33 €**.

Le compte de résultat affiche un total « produits » de **2 580 480.88 €** et un total « charges » de **2 739 828.71 €**, dégageant ainsi un résultat de **- 159 347.83 €**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.

Il a une durée de 12 mois.



Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode comptable :

Néant.

Changement d'estimation :

Aucun changement d'estimation.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée, du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée depuis l'exercice 2017, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Le principe de dépréciation est le suivant :

- Dettes supérieures à 4 ans : Clients devenus irrécouvrables
- Dettes de 4 ans : Provision pour risques de 60 %
- Dettes de 3 ans : Provision pour risques de 40 %
- Dettes de 2 ans : Provision pour risques de 20 %

Provisions

Toute obligation actuelle de l'association à l'égard d'un tiers, résultant d'un événement passé, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Ainsi, concernant l'indemnité de fin de carrière, le siège de l'association a décidé de porter, sur le plan financier, la première dotation pour l'exercice 2017. A partir de l'exercice 2018, les variations des provisions sont supportées par chaque centre.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Charges et produits exceptionnels > 2 000 € :

- Produits exceptionnels de la prévoyance pour une des indemnités journalières de 2021 à 2023 pour 4 383.91€

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des cadres dirigeants

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et des avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants salariés est de 161 145.47 €.



CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES



CHARGES SUPPLÉMENTAIRES 2024

Total des charges supplémentaires supportées par la Ville de Belfort au bénéfice des Centres Culturels et des Maisons des Quartiers OIKOS

	DRH	Bâtiment (entreprises)	CTM	Fluides	Espaces verts	Logistique Matériel	Sports	DSI	Equivalent loyer	Assurance locaux	DPWH Equipement	Repro	Restauration	TOTAL
OIKOS	- €	- €	398,00 €	1 882,47 €	- €	- €	- €	0 €	6 677,36 €	92,39 €	2 004,00 €	- €	- €	11 054,22 €
CCS Résidences Bellevue	31 526,08 €	8 706,11 €	3 524,97 €	61 976,99 €	1 539,00 €	1 459,54 €	- €	516,18 €	162 943,20 €	2 287,77 €	- €	- €	- €	274 479,84 €
MQ Jacques Brel	11 443,68 €	6 383,18 €	1 505,00 €	15 290,25 €	- €	- €	4 515 €	505,51 €	59 994,52 €	938,87 €	- €	- €	- €	100 576,01 €
CCS Pépinière	9 645,68 €	70 928,11 €	11 769,07 €	36 101,65 €	3 803,00 €	- €	1 613 €	462,83 €	96 051,90 €	1 420,39 €	- €	- €	4 079,66 €	235 874,79 €
CCS Barres et Mont	14 653,68 €	5 961,30 €	2 915,61 €	28 416,11 €	1 607,50 €	617,38 €	- €	473,50 €	59 803,08 €	844,78 €	- €	- €	7 974,16 €	123 267,10 €
MQ Glacis du Château	10 792,13 €	63 413,73 €	6 267,27 €	21 288,91 €	- €	141,92 €	- €	505,51 €	50 285,98 €	707,70 €	- €	- €	- €	153 408,15 €
CCS Belfort Nord	10 891,68 €	13 689,51 €	2 780,28 €	21 702,41 €	226,00 €	- €	- €	462,83 €	68 489,35 €	1 900,51 €	2 673,98 €	- €	15 780,56 €	138 597,51 €
MQ Marin Moskowitz	42 143,60 €	3 142,25 €	3 880,14 €	38 882,48 €	1 139,50 €	931,63 €	- €	484,17 €	107 913,30 €	1 535,19 €	- €	- €	8 076,17 €	208 128,43 €
TOTAL	131 096,53 €	172 224,59 €	33 040,34 €	225 541,27 €	8 315,00 €	3 150,47 €	6 127,50 €	3 410,53 €	612 158,69 €	9 727,60 €	4 677,98 €	0,00 €	35 910,55 €	1 245 381,05 €

EXCO
NAXIS

Produits à recevoir

7 274.54 €

Charges constatées d'avance

0.00 €

Produits constatés d'avance

0.00 €

Provisions

	Début exercice	Augmentation	Diminution	31/12/2024
Provisions réglementées				
Provisions pour risques	25 000.00 €	€	25 000.00 €	0.00 €
Provision pour pensions	53 226.94 €	662.44 €	€	53 889.38 €
Provisions pour dépréciation				
TOTAL GENERAL	78 226.94 €	662.44 €	25 000.00 €	53 889.38 €

Tableau de suivi des fonds propres

	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves	984 845.46 €		11 506.63 €	973 339.23 €
Report à nouveau				
Excédent ou déficit de l'exercice	-11 506.63 €	147 841.20 €		- 159 347.83 €
Subventions d'investissement	34 704.08 €		2 019.94€	32 684.14 €
TOTAL	1 007 653.91 €	147 841.20 €	13 526.57 €	846 675.54 €

Créances et dettes

	Montant brut au 31/12/2023	1 an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Collectifs Clients	17 592.56 €	17 592.56 €	0.00 €
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	330 614.31 €	330 614.31 €	0.00 €
Créances représentatives des titres prêtés			



Personnel et comptes rattachés				
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux				
Impôt sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes, versements assimilés				
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance				
TOTAL DES CREANCES	348 206.87 €	348 206.87 €	0.00 €	



IMMOBILISATIONS

	Montant brut au 31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts dettes établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers	2 206.00 €	2 206.00 €	0.00 €	0.00 €
Fournisseurs et comptes rattachés	41 884.48 €	41 884.48 €	0.00 €	0.00 €
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	136 239.70 €	136 239.70 €	0.00 €	0.00 €
Impôt sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes, versements assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Avances et acomptes reçus	6 762.52 €	6 762.52 €	0.00 €	0.00 €
Autres dettes	8 533.71 €	8 533.71 €	0.00€	0.00 €
Dettes représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	195 626.41€	195 626.41€	0.00 €	0.00 €

	Valeur brute début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute au 31/12/24
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	27 891.81 €	6 221.00 €		34 112.81 €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	326 700.44 €		3 784.84 €	322 915.60 €
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €

AMORTISSEMENTS

	Am. début d'exercice	Dotation	Diminution	Am. au 31/12/23
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	27 891.81 €	6 221 €	0.00 €	34 112.81 €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	326 700.44 €		3 784.84 €	322 915.60 €
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €

TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

	Montant initial	Utilisation au cours de l'exercice	Fonds restant à la fin de l'exercice
Subvention ETAT	308 582.82€	308 582.82 €	0.00 €
Subvention REGION BFC	20 3000.00 €	20 3000.00 €	0.00 €
Subvention CD 90	125 000.00 €	125 000.00 €	0.00 €
Subvention VILLE BELFORT	819 696.00 €	819 696.00 €	0.00 €
Subvention CAF 90	915 535.02 €	915 535.02 €	0.00 €
Autres subventions	2 615.44 €	2 615.44 €	0.00 €



